

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 109 (1964)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Informations**Communiqué du Comité central de la Société suisse des officiers**

Le vendredi 24 juillet 1964, dans la Salle Supersaxo, à Sion, s'est réuni, pour la première fois, le nouveau Comité de la SSO, dans la composition suivante:

Président central : Col. EMG L. Allet, Sion.

Vice-présidents : Col. Salzmann, Sierre, Col. Sauser, Berne.

Membres : Maj. Anastasi, Locarno.

Maj. Bähler, Glaris.

Col. Chrétien, Dornach.

Maj. Deléglise, Sion.

Col. Gafner, Lausanne.

Maj. Jngold, Genève.

Maj. Maitre, Genève.

Col.-brig. König, Zürich.

Maj. Winkler, Zürich.

Col. Wüscher, Neuhausen.

Col. Zermatten, Sion.

Maj. Ringer, Ennetbaden /AG.

Secrétaire central: Lt.-col. Schmid, 1951 Sion, Case postale.

Caissier central : Cap. Zufferey, Sion, p. a. Imprimerie Moderne.

Après un tour d'horizon assez détaillé du nouveau président central sur des problèmes en suspens ou d'une certaine actualité, le Comité passe à la discussion générale et fixe, comme suit, l'effort principal de l'activité de la SSO pour les trois ans à venir:

A. Défense spirituelle du pays, mais défense positive, constructive.

Si certaines actions négatives peuvent être nécessaires, momentanément, en réponse à des mouvements subversifs, nous devons, — même si nous ne pouvons faire prévaloir notre point de vue dans l'organisation centrale suisse, — préparer un mouvement d'éducation du peuple.

Une enquête préliminaire doit permettre de déterminer ce qui pèche dans l'éducation de notre jeunesse ou de notre peuple, pour tenter d'y remédier. Cela peut nous amener à intervenir auprès des chefs des départements de l'instruction publique pour que soit amélioré l'enseignement de l'histoire, de l'instruction civique, de l'économie sociale, etc.; auprès des chefs des départements de police pour que soit mieux exercée la censure des cinémas, de la presse, etc.; auprès des dirigeants des mouvements de jeunesse pour que l'Armée soit mieux connue et comprise; auprès des chefs

d'armes pour que soient évitées certaines erreurs dans les ER ou modifiées certaines méthodes, etc.

Cette tâche incombe en premier lieu à la Commission spéciale de la « *Défense spirituelle du Pays* », mais aussi à la Commission de presse, à Rex et à la Commission de collaboration entre la SSO et l'ASSO.

B. Formation hors service des officiers.

Il doit y avoir intensification du travail d'instruction, mais aussi renforcement du sentiment des responsabilités personnelles et des responsabilités vis-à-vis de la troupe et du Pays.

C. Après échange de vues, le Comité admet, comme troisième point : l'étude des armes modernes d'engagement.

Le Comité central procéda ensuite à la nomination des présidents des nombreuses commissions et des représentants du Comité central dans ces commissions.

*Secrétariat central* : Lt.-colonel E. SCHMID

---

## Bibliographie

### Les livres

**Mémoires - L'Indochine dans la tourmente**, par le général d'armée Paul Ely. Editeur: Plon, Paris.

Le général d'armée Paul Ely, connu surtout comme ancien chef d'état-major général des Forces armées françaises, fonction qu'il a occupée en 1953 puis en 1955, a quitté ce poste en 1954 début 1955 pour occuper celui de commissaire général et commandant en chef en Indochine. Ecrivant ses mémoires, il en consacre le premier volume à « L'Indochine dans la tourmente » durant la période 1953-1955.

C'est une œuvre de bonne foi où l'auteur apparaît avoir fait preuve en Indochine d'esprit de conciliation et s'y être montré soucieux de rester dans la ligne politique des gouvernements qui se succédaient en France au pouvoir ; c'était du temps de la IV<sup>e</sup> République. Jusqu'au moment où la solution de compromis, entre le Viet-Nam du Sud et le Viet-Nam du Nord, adoptée par le président Edgar Faure conduisit le général Ely à penser qu'il n'était « pas qualifié pour tenter de mener à bien la politique définie par les instructions gouvernementales ». Il demanda alors et obtint son rappel.

Le propos de l'auteur — il le dit clairement — n'est nullement d'établir la justification du passé, mais de dégager, par le jeu d'une réflexion historique alimentée aux sources les meilleures, des enseignements utilisables par tous ceux qui ont à faire face aux graves problèmes actuels. Cela nous change de la prose souvent fracassante de certains généraux français.

A noter, dans le chapitre intitulé « Mon commandement », un très intéressant exposé sur les relations du chef avec son état-major